

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 21/2021

le 3 novembre 2021

Assainissement du collecteur d'eaux usées (EU), de l'éclairage public, des équipements de défense incendie et réfection du trottoir à l'Avenue de Jaman – Décompte final

10.03-2109-PAD-rc-Comm21-Collecteur-Jaman-Decompte.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

Solde à amortir du crédit d'études accordé par le préavis N° 10/2010	Fr.	9'752.30
Crédit de réalisation (préavis N° 15/2016) – Route et aménagements	Fr.	507'000.00
Crédit de réalisation (préavis N° 15/2016) – Collecteur EU	Fr.	<u>318'000.00</u>
Total des crédits accordés	Fr.	834'752.30
Travaux exécutés – Route et aménagements	Fr.	437'517.30
Travaux exécutés – Collecteur EU	Fr.	<u>390'545.25</u>
Total des travaux exécutés	Fr.	828'062.55
Total des subventions obtenues	Fr.	0.00
<hr/>		
Solde non dépensé	Fr.	6'689.75

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :


Sandra Glardon


Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 13 septembre 2021

